DOCTORATS EN PSYCHOLOGIE (D. Ps. et Ph. D. RI)

22 • 26

PSYCHOLOGIE

CLINIQUE ADULTE

22 • 28

UdS Université de Sherbrooke

aligner les forces
Faculté des lettres et sciences humaines
Planification stratégique | 2019 • 2022

Important! *Nos programmes de doctorat sont en cours de révision et certaines modifications seront apportées aux activités pédagogiques et au parcours de formation dans les prochaines années. Le présent guide sera éventuellement mis à jour et divers moyens de communication (p. ex., rencontres avec le Comité de programme, courriels) sont prévus pour tenir informées toutes les personnes concernées par ces changements.*

D'ici là, bonne lecture et bienvenue chez vous, chère cohorte 2021!

TABLE DES MATIÈRES

1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES PROGRAMMES 5

DOCTORATS EN PSYCHOLOGIE (D. Ps. et Ph. D. RI) 6
Pourquoi? La finalité des programmes 6
Comment? 2 principes fondamentaux 6

SEPT DOMAINES DE COMPÉTENCE DE L'ORDRE DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC 7

EXIGENCES DE L'ORDRE DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC 8

APPROCHE ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : L'ACTION AU CŒUR DE LA FORMATION 9

MODALITÉS D'APPRENTISSAGE : L'ACTION AU CŒUR DE LA FORMATION **10**

LA PRISE EN COMPTE DES DIVERSITÉS **12**

L'INTÉGRATION DE LA DÉMARCHE SCIENTIFIQUE **13**

STRUCTURE DES PROGRAMMES DE FORMATION 14

PARCOURS DE FORMATION DU D. Ps. 16

PARCOURS DE FORMATION DU Ph. D. 21

2 PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ET DES RESSOURCES 23

PERSONNES-RESSOURCES POUR LE CHEMINEMENT EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE ADULTE Coresponsable des programmes de 3e cycle et responsable pédagogique des stages : 24
Professeur.e.s et leurs champs d'intérêt particuliers 24

MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE GESTION DES PROGRAMMES ET DE L'ÉQUIPE PROFESSORALE 27

PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES COHORTES 28
ÉTUDIANT.E.S EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE ADULTE 28
ÉTUDIANT.E.S EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE DE L'ENFANT, DE L'ADOLESCENT ET DES PARENTS 29
ÉTUDIANT.E.S EN PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS 30

APERÇU DE QUELQUES-UNES DES RESSOURCES À VOTRE DISPOSITION 31
Ressources en psychothérapie 31
Services à la vie étudiante SVE 31
Service des bibliothèques 31

3 RÈGLEMENTS ET PROCÉDURES UTILES À CONNAÎTRE 32

DIVERS RÈGLEMENTS UTILES EN FONCTION DE THÉMATIQUES VARIÉES 33

PROCÉDURES UTILES À CONNAÎTRE! 34

Besoin d'un délai? 34
Demande de révision de notes 34
Demande d'interruption d'études 34
Ce que peut faire un.e étudiant.e qui se sent lésé.e dans ses droits 34

4 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES 35

PROGRAMMES 35

36

EXIGENCES PARTICULIÈRES POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME | D. Ps. **37**

EXIGENCES PARTICULIÈRES POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME | Ph. D. **37**

SÉMINAIRES DE MENTORAT | D. Ps. et Ph. D. **37**

COMITÉ DE THÈSE | Ph. D. **37**

THÈSE | Ph. D. **38**

5 DESCRIPTION DE L'EXAMEN DE SYNTHÈSE • PH. D. 39

PROCÉDURE DE TRANSFERT DU D. Ps. AU Ph. D. RI **42**

6 NOTES DIVERSES 43

RÉSULTATS ACADÉMIQUES COMMUNIQUÉS SOUS FORME DE COTES **44**

ABSENCE PROLONGÉE ET NON PLANIFIÉE DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR DE RECHERCHE **44**

UTILISATION D'ORDINATEURS PORTABLES ET DE TELEPHONES INTELLIGENTS EN CLASSE **45**

AUTRES LIENS UTILES **45**
Horaires 45
Sites Internet internes 45
Formulaires 46

7 ANNEXE 48

1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES PROGRAMMES

DOCTORATS EN PSYCHOLOGIE (D. Ps. et Ph. D. RI)

Pourquoi? *La finalité des programmes*
Le doctorat professionnel en psychologie (D. Ps.) et le doctorat en recherche et intervention en psychologie (Ph. D. RI) visent à former des psychologues de haut niveau qui :

- Adopteront une pratique professionnelle bienveillante, sensible et responsable, à travers le développement d'une posture réflexive de praticien-chercheur
- Mettront à profit leurs compétences, leur jugement professionnel et leur passion pour l'humain en s'engageant à évaluer avec éthique et expertise les besoins diversifiés et complexes des enfants, adolescents, parents, adultes, groupes ou organisations dans le but de les accompagner vers l'amélioration de leur fonctionnement
- S'adapteront aux défis croissants de la pratique professionnelle en veillant à maintenir un équilibre dans toutes les sphères de leur vie

Le doctorat en recherche et intervention en psychologie (Ph. D. RI) a pour objectif additionnel de soutenir les doctorant.es vers une autonomie en recherche afin qu'elles et ils :

- Contribuent au développement de la société de demain par la réalisation de travaux scientifiques d'envergure en lien avec la pratique de la psychologie

Comment? *2 principes fondamentaux*
En cohérence avec les exigences de l'Ordre des psychologues du Québec[1] (OPQ) et les recommandations de la Société canadienne de psychologie[2][3], les deux programmes :

- Mettent l'accent sur le développement de la capacité du ou de la doctorant.e à mettre en œuvre la démarche scientifique dans sa pratique professionnelle
- S'articulent autour de 7 domaines de compétences inhérents à la profession

Dans cette perspective, les activités pédagogiques reposent sur l'intégration fructueuse de la pratique et de la recherche. Concrètement, l'étudiant.e est appelé.e à appliquer de façon systématique la démarche scientifique dans l'ensemble de son parcours de formation, soit dans le cadre des cours, des stages, de l'internat ainsi que dans la réalisation de sa production de fin d'études.

Cette démarche se décline en 6 étapes :

1. Cerner la problématique et formuler la question générale de départ
2. Documenter le sujet et formuler les objectifs ou les hypothèses de travail
3. Choisir et concevoir la démarche méthodologique
4. Veiller à la conduite responsable et à l'éthique dans la mise en œuvre de la démarche retenue
5. Faire la collecte et l'analyse des données pour en dégager les résultats
6. Diffuser et partager les résultats

Les prochaines sous-sections fournissent des précisions quant aux orientations pédagogiques suivantes :

- 7 domaines de compétence couverts par les programmes
- Répartition des heures de formation par le biais des stages et de l'internat (exigences de l'OPQ)
- Approche et méthodes pédagogiques privilégiées
- Structure du parcours de formation pour chacun des deux programmes doctoraux

---

[1] Document produit par l'OPQ (pour télécharger le document, cliquer ici)
[2] Rapport du groupe de travail de la SCP sur la pratique fondée sur les données probantes (2012; pour télécharger le document, cliquer ici)
[3] Rapport du groupe de travail de la SCP sur le suivi des progrès et le suivi des résultats en psychothérapie (2018; pour télécharger le document, cliquer ici)

SEPT DOMAINES DE COMPÉTENCE DE L'ORDRE DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC

Relations interpersonnelles	Évaluation	Intervention	Consultation	Éthique et déontologie	Supervision	Recherche
Établir et maintenir une alliance de travail constructive avec les clients et systèmes-clients, avec les collègues et avec les réseaux professionnels	À partir d'une ou de différentes méthodes d'évaluation appropriées, analyser un problème, le décrire, le conceptualiser et en présenter sa compréhension au client ou système-client	Mettre en œuvre les actions appropriées en vue de favoriser, de restaurer, de maintenir ou de développer le fonctionnement optimal d'un client ou d'un système-client	Planifier et gérer un processus de changement tout en ne détenant pas un contrôle direct sur la démarche de changement elle-même et en exerçant les rôles appropriés à la situation, selon l'analyse systématique qui en aura été faite	Établir des relations professionnelles en s'appuyant sur des valeurs et principes d'éthique, en respectant les normes déontologiques en vigueur	Superviser des activités professionnelles et gérer une relation orientée vers le développement de compétences propres à la profession	Utiliser et conduire des recherches sur ou utiles à l'intervention dans le respect des bases scientifiques de la discipline

Praticien-chercheur : mettre en œuvre la démarche scientifique dans la pratique professionnelle

Pour retourner à la Table des matières, cliquer ici

EXIGENCES DE L'ORDRE DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC

Donnant accès au permis de l'OPQ, nos programmes de doctorat doivent satisfaire aux normes et critères établis par l'Ordre. Les principales exigences relatives à la formation pratique, tirées du *Manuel d'évaluation des programmes de doctorat en psychologie* mis à jour par l'OPQ en mars 2021[4], sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Exigences minimales pour la formation pratique (2 300 heures)		
COMPÉTENCES	**STAGE**	**INTERNAT**
	(700 heures)	(1 600 heures)
Évaluation	500 heures	
Intervention et consultation	550 heures	
Supervision/Coaching	50 heures	
Contact client	250 heures (dont un minimum de 100 heures de contact direct)	600 heures (dont un minimum de 300 heures de contact direct)
Supervision reçue	125 heures (dont 50 heures de supervision individuelle)	200 heures (dont 100 heures de supervision individuelle)

[4] Manuel de l'OPQ (cliquer ici)

APPROCHE ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : L'ACTION AU CŒUR DE LA FORMATION

Dans un numéro spécial du *Journal of Applied Psychology* (2017) célébrant les 100 ans d'existence de la revue, Bell et ses collègues[5] présentent une synthèse critique d'un siècle de recherches portant sur la formation et le développement professionnel au sein des organisations. Parmi leurs principales conclusions, les auteurs mettent en exergue la valeur ajoutée des stratégies d'apprentissage actif dans le développement de compétences complexes, telles que la régulation des émotions et la capacité à s'adapter à l'environnement de travail en mouvance. Ces constats font écho aux propos de divers spécialistes en éducation qui soulignent les avantages d'une pluralité de pratiques d'enseignement actif[6]. Les écrits issus de ces deux domaines d'expertise s'appuient sur la prémisse suivante :

- Chaque personne tient le rôle principal de sa propre formation; les personnes-ressources ayant pour responsabilité de réunir les conditions favorables à l'actualisation du potentiel créateur de chacun.e.

Embrassant cette approche d'enseignement et sensible aux défis qui nous attendent comme psychologue, l'équipe professorale privilégie donc la combinaison de stratégies pédagogiques actives, diversifiées et interactives dans l'optique de favoriser la participation pleine et entière des doctorant.e.s. Voici quelques-unes des méthodes employées par l'équipe enseignante (pour une description concrète de ces méthodes, cliquer ici):

- Étude de cas
- Atelier de travail
- Séminaire
- Jeu de rôles
- Simulation
- Exposé magistral interactif intégrant des situations authentiques
- Apprentissage par problème

Les étudiant.e.s sont par ailleurs exposés à différentes approches théoriques qui mettent de l'avant des stratégies et outils privilégiés dans l'actualisation des compétences professionnelles, notamment l'approche cognitivo-comportementale, l'approche humaniste et l'approche psychodynamique En ce sens, nous ne formons pas des spécialistes d'une approche ou de l'autre, mais visons plutôt à permettre aux futurs professionnels de considérer diverses approches comme des outils qui s'avèrent utiles dans différentes situations.

> *Si des approches différentes existent dans notre profession, cela tient à la grande complexité du fonctionnement humain, particulièrement dans les sphères comportementales, affectives et relationnelles. Chaque approche aborde cette complexité sous l'angle qui lui est propre, l'étudie et tente de la théoriser avec les lunettes grossissantes qui sont les siennes. Parce que chacune se situe à un endroit bien précis pour observer et théoriser, ce qu'elle découvre reflète forcément une facette de la réalité, et ce sont là ses forces. Pour la même raison, tout ce qui se trouve hors du champ visuel de ses lunettes lui échappe, et ce sont là ses faiblesses. Aucune approche ne peut à elle seule englober la totalité d'une telle complexité, mais chacune observe sous sa loupe une tranche non négligeable de celle-ci. Dans la réalité clinique, chaque approche a sa place parce que les besoins des clients sont diversifiés.*
> *Dre Monique Brillon, psychologue*
> *Psychologie Québec, juillet 2011, vol. 28 (4), p.28*

---

[5] Bell, B. S., Tannenbaum, S. I., Ford, J. K., Noe, R. A., & Kraiger, K. (2017). 100 years of training and development research: what we know and where we should go. *Journal of Applied Psychology*, *102*(3), 305–323. https://doi.org/10.1037/apl0000142

[6] Pour des exemples d'écrits sur le sujet, cliquer ici

Nos programmes de formation tendent aussi vers l'avenir en portant un intérêt particulier aux défis auxquels seront confrontés le psychologue de demain. Concrètement, les cours ont été réfléchis en prenant en compte les thèmes fédérateurs du « psy de demain » dégagés sur la base d'une vaste consultation menée auprès des acteurs du département de psychologie (étudiant.e.s, professeures et professeurs, etc. ; pour consulter la synthèse des résultats, cliquer ici).

MODALITÉS D'APPRENTISSAGE : L'ACTION AU CŒUR DE LA FORMATION

Muchielli soulignait en 1988[7] que les adultes retiennent approximativement 10 % de ce qu'ils lisent, 20 % de ce qu'ils entendent, et ainsi de suite jusqu'à dire qu'ils retiennent 90 % de ce qu'ils disent et font. Il s'avère donc essentiel d'utiliser des stratégies pédagogiques qui favorisent la participation active des étudiant.e.s. Nous considérons que chaque étudiant.e est l'acteur principal de sa formation. Les personnes-ressources assurent surtout la mise en place des conditions favorisant l'utilisation du potentiel créateur de chacune et chacun.

L'équipe professorale du département de psychologie de l'Université de Sherbrooke a fait le choix d'utiliser dans plusieurs cours l'approche de l'apprentissage par problèmes (APP). Il s'agit d'un mode qui fait d'abord appel au traitement actif de l'information par l'étudiant.e et qui favorise le travail en groupe, contexte représentatif du milieu du travail. Dumais[8] de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, où l'apprentissage par problèmes a pris un essor notable au cours des dernières décennies, explique qu'il s'agit d'une méthode pédagogique caractérisée par l'utilisation, dès le début du processus d'apprentissage, du contexte de situations vécues par des clients ou des systèmes-clients pour acquérir des connaissances propres à la discipline, pour apprendre les procédures de résolution de problème, et pour acquérir de façon optimale des connaissances dans le domaine de l'intervention. Bédard, Turgeon, Tardif et Des Marchais[9] énoncent que : « présentation et analyse de cas simulés, apprentissage contextuel, engagement actif de l'étudiant, interactions entre les pairs, mode d'apprentissage autonome caractérisent sommairement l'approche par problèmes » (p.1). Exposant les présupposés de l'APP, ces auteurs (idem, p. 4) expliquent que :

> Essentiellement, l'APP vise à favoriser :
> - le rappel des connaissances antérieures et leur élaboration
> - l'acquisition et la structuration de nouvelles connaissances
> - l'intégration des sciences cliniques et des sciences de base ou de la pratique et de la théorie.
>
> Cette approche vise également à développer :
> - des habiletés d'autoapprentissage (autonomie et engagement personnel dans la tâche)
> - une meilleure base de connaissances
> - des habiletés de résolution de problèmes.
>
> De plus, l'APP est susceptible d'augmenter :
> - la performance clinique ou la capacité à intervenir dans des situations professionnelles pratiques
> - la motivation intrinsèque (curiosité épistémologique).

Finalement, l'APP veut favoriser la poursuite de l'apprentissage après les études doctorales (*long-life learning*).

---

[7] *Les méthodes actives dans la pédagogie des adultes*

[8] *L'apprentissage par problèmes : description des étapes* (1992).

[9] *L'apprentissage par problèmes à l'ordre universitaire : fondements, résultats obtenus et limites*, Colloque de l'AIPU (1995).

L'APP est une méthode pédagogique structurée. Des étapes bien définies guident la démarche d'apprentissage. Celles-ci sont présentées dans la Figure 1. Au cours de ces étapes, les personnes-ressources jouent un rôle de tuteur, c'est-à-dire un guide qui accompagne les étudiant.e.s, mettant en veilleuse le rôle d'expert qui leur est traditionnellement attribué. Une initiation à ce mode d'apprentissage est réalisée au cours de la première semaine du programme.

Le choix de l'approche de l'APP amène une nouvelle façon de considérer la structure d'une session académique. En effet, plutôt que de parler de cours spécifiques distribués de façon régulière sur une session, nous parlons d'activités successives et souvent interreliées, chaque activité s'articulant plus souvent qu'autrement autour d'une situation soumise à l'analyse des étudiant.e.s. Nous visons une démarche d'apprentissage intégrée dans laquelle les connaissances et les habiletés ne se développent pas de façon isolée les unes des autres.

L'APP sera surtout activée au cours de la première année de formation. Cependant, d'autres moyens seront mis en œuvre pour favoriser l'apprentissage des étudiant.e.s. Parfois, une variante à cette approche sera mise de l'avant par une personne-ressource. À d'autres moments, des simulations, des exercices spécifiques, des jeux de rôles, des séminaires ainsi que des exposés magistraux seront utilisés en vue de favoriser l'apprentissage optimal.

L'ensemble des activités pédagogiques est conçu de façon à introduire des situations concrètes visant à favoriser :

- une compréhension des contextes d'intervention
- une mise en lumière des acquis antérieurs de l'étudiant.e
- une connaissance des variables pouvant influencer la dynamique de la situation
- une connaissance des savoirs et actions professionnelles pouvant être déployés
- la réflexion dans l'action
- l'analyse de l'action

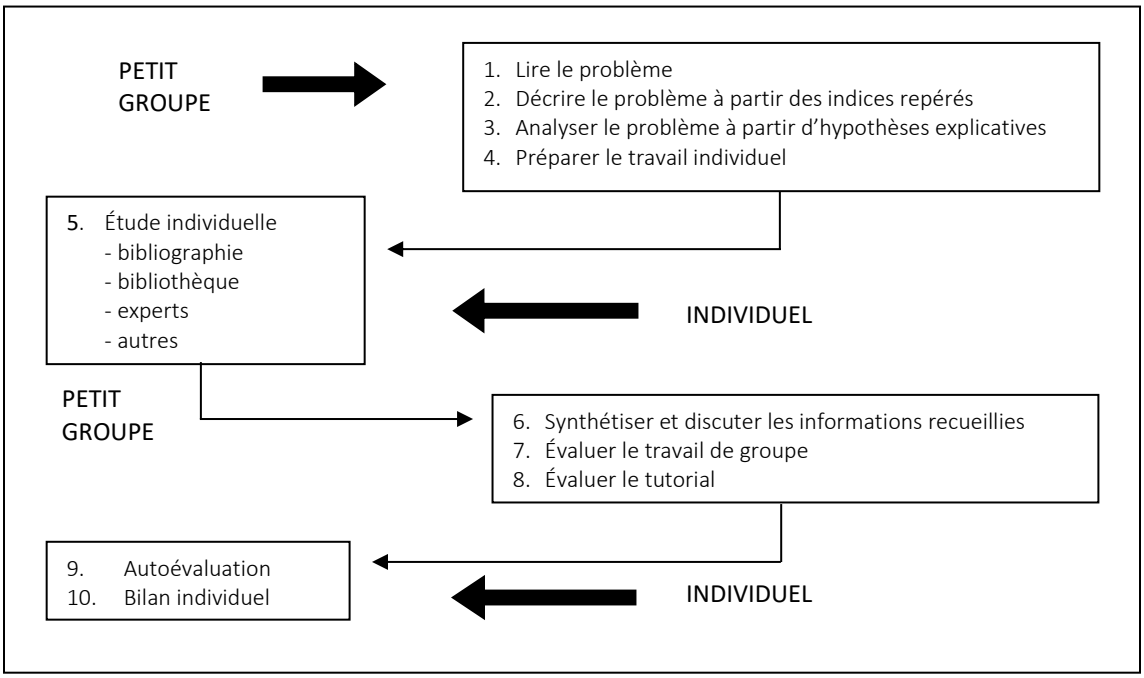

Figure 1 : Les étapes de l'apprentissage par problèmes (APP)
Source : adaptation de Bédard, Turgeon, Tardif et Des Marchais, 1995, p. 3.

Dans un contexte d'acquisition de compétences et de développement des habiletés professionnelles, il est primordial que l'action soit au cœur des activités de formation. Le Boterf (1994) précise d'ailleurs que c'est dans une pratique de travail que se déploient les compétences. Ce sont donc des gens compétents pour intervenir dans différents contextes professionnels qui gradueront au terme de la formation. Dans cette perspective « d'action », les stages (15 crédits) et l'internat (36 crédits) prennent certes une place importante dans le programme. Ces activités de formation pratique se déroulent dans un cadre supervisé qui reconnaît que le ou la stagiaire n'est pas au terme de sa formation. Que son niveau d'autonomie pourra croître alors qu'il ou elle franchit les stades, passant de novice, à débutant, puis à compétent. Des ateliers de supervision en groupe sont un moyen privilégié pour relativiser les apprentissages et apprendre à les utiliser dans différents contextes.

Certains stages ou internats se déroulent à l'interne, soit au Centre d'intervention en psychologie de l'Université de Sherbrooke (CIPUS) (campus Sherbrooke) alors que d'autres se déroulent dans des organismes externes. Le Département assume la responsabilité de mettre en place les moyens permettant d'offrir un lieu de stage à toutes les étudiant.e.s et à tous les étudiants, mais ceux-ci doivent suivre les règles d'attribution des stages, s'y présenter au moment convenu et s'y engager pour la durée du mandat prescrite selon l'entente. Il en est de même pour l'internat, bien qu'à cette étape, l'étudiant.e puisse lui-même trouver son internat, sous réserve que cet internat respecte les règles et les attentes du programme. Si l'étudiant.e refuse les stages ou les internats proposés, sans motifs jugés acceptables par le Département, s'il omet de s'y présenter ou, encore, si une candidate ou un candidat est refusé en entrevue de sélection par trois milieux d'internat, au cours du même exercice de placement, le Département n'assume aucune responsabilité sur les conséquences académiques ou pécuniaires qui peuvent en découler. Lorsque rencontrées, de telles situations doivent faire l'objet d'une évaluation spécifique par les responsables de la formation pratique, en concertation avec les instances décisionnelles compétentes, afin de décider des modalités qui s'imposeront pour la poursuite ou non du programme.

LA PRISE EN COMPTE DES DIVERSITÉS

Consciente à la fois de la présence croissante de la diversité ethnoculturelle au sein des populations et du caractère ethnocentrique des théories et modèles d'intervention développés en psychologie, l'équipe professorale a choisi d'être attentive au développement d'une attitude critique et interrogative vis-à-vis de l'intervention en contexte de diversité culturelle. Cette préoccupation est d'ailleurs partagée dans le monde scientifique et professionnel depuis bon nombre d'années, tel qu'illustré par les propos de Pawlik et D'Ydewalle[10], de Kline et Rowe[11] ou de l'APA[12] et de l'OPQ[13] qui soulignent tous l'importance d'intégrer dans nos schèmes d'analyse une compréhension des variables culturelles qui influencent les comportements et rapports humains.

L'EXPOSITION À DIFFÉRENTES APPROCHES

Les étudiant.e.s sont exposés à plusieurs approches qui mettent de l'avant des stratégies et des outils privilégiés dans l'actualisation des compétences professionnelles : l'approche humaniste, l'approche psychodynamique et l'approche cognitive-comportementale. Selon ses intérêts personnels, l'étudiant.e aura la possibilité, en un deuxième temps, d'approfondir deux de ces approches puis, éventuellement et selon le

[10] Pawlik et D'Ydewalle (1996). Psychology and the global commons, *American Psychologist*, *51,* 488-495.
[11] Kline et Rowe (1998). *Psychologie canadienne*, 142-148.
[12] American Psychological Association (2003). *American Psychologist*, *58*, 377-402.
[13] « Les immigrants et nous », *Psychologie Québec*, mai 2008.

lieu d'internat et la personne qui en supervisera les activités professionnelles, de travailler selon une approche privilégiée. Précisons toutefois que **nous ne formons pas des spécialistes d'une approche ou de l'autre**, visant plutôt à permettre aux futurs professionnels de considérer diverses approches comme des outils qui s'avèrent utiles dans différentes situations.

L'INTÉGRATION DE LA DÉMARCHE SCIENTIFIQUE

La posture du praticien-chercheur constitue une valeur centrale du programme. Cette posture privilégie l'intégration de la pratique et de la recherche, la recherche contribuant au développement de la pratique professionnelle et du jugement professionnel. Pour ce faire, les activités pédagogiques privilégient la conjugaison de la pratique et de la recherche. Concrètement, l'étudiant.e est appelé.e à appliquer de façon systématique la démarche scientifique dans l'ensemble de son parcours de formation, soit dans le cadre des cours, des stages, de l'internat ainsi que dans la réalisation de son mémoire doctoral ou de sa thèse. Cette démarche se décline en six étapes :

1. Cerner la problématique et formuler la question générale de départ
2. Documenter le sujet et formuler les objectifs ou les hypothèses de travail
3. Choisir et concevoir la démarche méthodologique
4. Veiller à la conduite responsable et à l'éthique dans la mise en œuvre de la démarche retenue
5. Faire la collecte et l'analyse des données pour en dégager les résultats
6. Diffuser et partager les résultats

STRUCTURE DES PROGRAMMES DE FORMATION

Cette sous-section du guide pédagogique offre une synthèse des incontournables du parcours de formation spécifique à chacun des deux programmes doctoraux. Dans le but de faciliter le repérage des informations clés, des hyperliens y sont insérés afin d'accéder directement à l'ensemble des renseignements à comprendre pour favoriser votre intégration et votre réussite au sein du programme dont vous faites partie.

À la prochaine page, un schéma présente les principales caractéristiques communes et propres aux deux programmes de formation. Les pages qui suivent détaillent le parcours de formation du D. Ps., alors que la sous-section suivante traite du Ph. D.

Le programme s'articule dans un parcours de formation explicite et structuré selon une trajectoire commune de développement de compétences et une trajectoire différenciée selon trois cheminements offerts : la psychologie clinique adulte, la psychologie clinique de l'enfant, de l'adolescent et des parents et la psychologie du travail et des organisations.

Il se constitue de 120 crédits au D.Ps et de 150 crédits au Ph.D. répartis entre :

- des activités obligatoires pour tous, celles du tronc commun (74 crédits);
- des activités liées au cheminement choisi, soit la psychologie clinique adulte, la psychologie clinique de l'enfant, de l'adolescent et des parents et la psychologie du travail et des organisations (46 ou 76 crédits).

Tout au long de ce processus de formation, l'équipe professorale a le souci de s'assurer que les étudiant.e.s se développent selon les exigences d'un programme de 3e cycle en psychologie et d'un comportement professionnel, faute de quoi des mesures correctives peuvent être mises de l'avant.

L'approche-programme basé sur le développement des compétences privilégié par le Département de psychologie se déploie à travers un enchainement des activités pédagogiques selon une logique de développement progressif des compétences. Les cours qui seront inscrits à votre programme et apparaîtront sur votre relevé de notes, tout au long du programme sont les suivants. Ils sont présentés ici selon le parcours habituel, déterminé par le programme. À noter que ce dernier peut être ajusté sans préavis.

Nos programmes de D. Ps. et Ph. D. en un coup d'oeil!

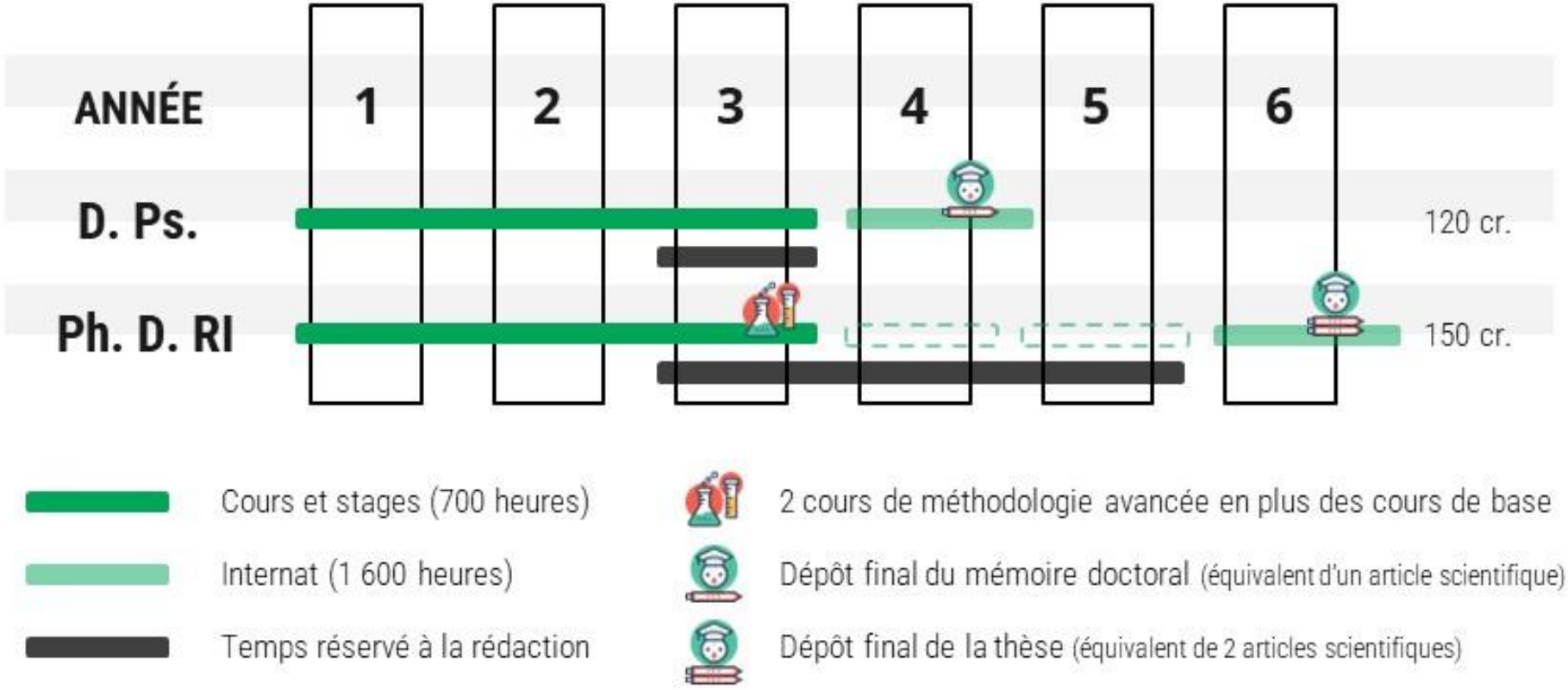

Bon à savoir! Au Ph. D., l'internat à temps plein à la 4e année, 5e année ou 6e année, conditionnellement à une entente préalable avec la personne assurant la direction de recherche et la personne responsable de la formation pratique.

Pour retourner à la Table des matières, cliquer ici

PARCOURS DE FORMATION DU D. Ps.

Le programme de doctorat professionnel compte 120 crédits qui sont répartis à l'intérieur des 4 années de formation afin de favoriser le développement progressif des compétences. Les éléments suivis d'une étoile ★ représentent des conditions à remplir pour la poursuite des études.

Le parcours est structuré selon :

1. Une trajectoire de développement de compétences commune aux 3 cheminements
   (c.-à-d., psychologie du travail et des organisations, psychologie clinique de l'enfant, de l'adolescent et des parents, psychologie clinique adulte)

   - Activités de type cours offertes durant les 3 premières années
   - Formation pratique offerte durant les 4 ans du programme
     - Stage psychothérapie 1 au cours de la première année, Stage psychothérapie II et III au cours de la deuxième année, stage auprès des systèmes et stage évaluation psychométrique au cours de la troisième année.
     - Internat à temps plein en 4e année, sous réserve du dépôt initial du mémoire doctoral.
   - Moyens variés de soutenir la réalisation du mémoire doctoral
     - Guide pratico-pratique précisant les critères à prendre en compte (cliquer ici)
     - Cours de méthodes de recherche contribuant directement à l'avancement du mémoire doctoral
     - Séminaires de mentorat (cliquer ici)
     - Jalons qui guident la réalisation du mémoire doctoral en fonction des moments clés du parcours de formation
     - Entrée en internat conditionnelle au dépôt initial du mémoire doctoral ★
   - Examen général à réaliser au début de l'automne de la 2e année (pour plus d'informations, consulter le guide du mémoire doctoral en cliquant ici) ★

2. Une trajectoire d'activités pédagogiques spécifiques à chacun des cheminements

   - Activités pédagogiques spécialisées en regard du champ de pratique (cliquer ici)
   - Stages et internat propres au champ de pratique

En annexe 1, vous retrouverez l'établissement de programme au D. Ps. pour le cheminement clinique adulte.

PARCOURS DE FORMATION • • 4 années du D.Ps.

vers une mise en oeuvre de la démarche scientifique dans la pratique professionnelle

1

COMPRENDRE

A-H • • Stage I | Psychothérapie I

É Méthodes de recherche I
Cours intensif

APPLIQUER

Entente | Direction de recherche — A

Choix | Sujet défini à la lumière des auteurs clés — A-H

Dépôt du projet de recherche — É
août

Réussite de l'examen général
septembre

2

S'APPROPRIER

A-H • • Stage 2 | Psychothérapie II & III

É Méthodes de recherche II
cours intensif

TESTER

Collecte de données — A-H

Analyse des données — É

3

INTÉGRER

A-H • • Stage 3 | Évaluation Psychométrique
Systèmes Couple/Groupe

SYNTHÉTISER

Rédaction du mémoire doctoral — A-H

Dépôt initial du mémoire doctoral — É

4

ÊTRE

A-É • • Internat

TRANSFÉRER

Dépôt final
du mémoire doctoral — A-É

Trimestre
Cours au choix

A : Automne
H : Hiver
É : Été

Arrimage entre les activités pédagogiques

Condition à remplir

Séminaire de mentorat

Aperçu des 6 années du programme de Ph. D. RI

	AUTOMNE	HIVER	ÉTÉ
1	Vivre son parcours doctoral | Évaluation | Stratégies | Psychopathologie | Relations interpersonnelles et autorégulation | Éthique et déontologie		Métho I
2	Approche | Diversité et psychologie| Consultation | Séminaires cliniques		Métho II
3	Psychométrie | Psychothérapie de couple/groupe		Modèles de supervision
4			
5 - 6			

Cours : Approche

Cours : Problématique 1 et Psychopharmacologie

Stage

Moment proposé pour prendre l'un des 2 cours avancés de métho

Rédaction

Internat (1 600 heures)

Dépôt de la thèse

Pour retourner à la Table des matières, cliquer ici

Aperçu des 4 années du programme de D. Ps.

	AUTOMNE	HIVER	ÉTÉ
1	Vivre son parcours doctoral | Évaluation | Stratégies | Psychopathologie | Relations interpersonnelles et autorégulation | Éthique et déontologie		Métho I
2	Approche | Diversité et psychologie | Consultation | Séminaires cliniques		Métho II
3	Psychométrie | Psychothérapie de couple/groupe		Modèles de supervision
4			

Cours : Approche

Cours: Problématique I et Psychopharmacologie

Stage

Rédaction

Internat (1 600 heures)

Dépôt du mémoire doctoral

Charge de travail aux cycles supérieurs. Les valeurs estimées en heures pour les différentes formes d'activités pédagogiques sont les suivantes : format magistral = **60 heures** par **crédit**; format séminaire = **90 heures** par **crédit** (extrait du Règlement facultaire)

Pour retourner à la Table des matières, cliquer ici

Pour la description détaillée de l'ensemble des activités pédagogiques, c'est ici.

À ce parcours, s'ajoutent les activités suivantes :

1. Un examen général

Conformément au Règlement facultaire des études de 2e et 3e cycles, les étudiant.e.s doivent se soumettre à un examen oral au plus tard avant la fin du trimestre d'automne de la 2e année (4e trimestre). Dans le cadre de sa présentation orale, l'étudiant.e doit faire la démonstration qu'il ou elle est en mesure de :

- Définir une question de recherche s'appuyant sur des données théoriques et empiriques pertinentes
- Expliciter une démarche scientifique permettant de répondre à cette question
- Établir des liens explicites entre son projet de recherche et la pratique professionnelle
- Communiquer efficacement à l'oral

La présentation faite par l'étudiant.e est suivie d'une courte période de questions de la part des membres du comité d'évaluation.

EXAMEN GÉNÉRAL | Vue d'ensemble de la procédure

	Former le jury	Déposer le projet	Consulter le projet	Réaliser l'examen oral	Transmettre le résultat
responsables	Doctorant.e et directeur/directrice de recherche	Doctorant.e	Chaque membre du jury	Doctorant.e	Président.e du jury
directives	3 professeur.e.s, dont : - 1 président.e (à désigner) - directeur/directrice de recherche	Autorisation du/de la directeur/directrice de recherche	Appréciation en fonction des critères établis	Animation faite par le/la président.e du jury	Signature par chaque membre du jury
modalité	Tableau à remplir par l'étudiant.e Teams	Par courriel directeur/directrice en cc psychologie@usherbrooke.ca	Aucun rapport à remettre	En personne idéalement	Formulaire à transmettre par le/la président.e à confirmer
échéance	20 juin (au plus tard)	20 août (au plus tard)	avant l'examen oral	7, 8 ou 9 septembre	après l'examen oral

2. Un mémoire doctoral

Les critères de scientificité du mémoire doctoral peuvent également soutenir l'étudiant.e dans la réalisation de son travail de recherche. Pour les consulter, c'est ici.

Il est également à noter que le dépôt initial du mémoire doctoral constitue une **condition nécessaire** à l'entrée en internat.

PARCOURS DE FORMATION DU Ph. D.

Le programme de doctorat en recherche et en intervention compte 150 crédits qui sont répartis à l'intérieur des 6 années de formation afin de favoriser le développement progressif des compétences. L'étoile signale l'importance d'une condition à remplir pour la poursuite des études.

Le parcours est structuré selon :

1. Une trajectoire de développement de compétences commune aux 3 cheminements
   (c.-à-d., psychologie du travail et des organisations, psychologie clinique de l'enfant, de l'adolescent et des parents, psychologie clinique adulte)

   - Activités de type cours offertes durant les 3 premières années
   - Formation pratique offerte durant 4 ans
     - Stage psychothérapie 1 au cours de la première année, Stage psychothérapie II et III au cours de la deuxième année, stage auprès des systèmes et stage évaluation psychométrique au cours de la troisième année.
     - Internat à temps plein à la 4e année, 5e année ou 6 année conditionnellement à une entente préalable avec la personne assurant la direction de recherche et la personne responsable de la formation pratique.
   - Moyens variés de soutenir la réalisation de la thèse
     - Guide pratico-pratique précisant les critères de scientificité à prendre en compte (cliquer ici)
     - Cours de méthodes de recherche contribuant directement à l'avancement de la thèse
     - Séminaires de mentorat (cliquer ici)
     - Comité de thèse (cliquer ici)
   - Examen de synthèse à réaliser avant la fin de l'automne de la 3e année (cliquer ici)

2. Une trajectoire d'activités pédagogiques spécifiques à chacun des cheminements

   - Activités pédagogiques spécialisées en regard du champ de pratique (cliquer ici)
   - Stages et internat propres au champ de pratique

En annexe 2, vous trouverez l'établissement de programme au Ph. D. pour la clinique adulte.

PARCOURS DE FORMATION • • 6 années du Ph.D.RI

vers une mise en oeuvre de la démarche scientifique dans la pratique professionnelle

1

COMPRENDRE | **THÉORISER**

A-H • • Stage I | Psychothérapie I

Choix | Sujet défini à la lumière des auteurs clés A-H

É Méthodes de recherche I
cours intensif

Élaboration du projet de recherche É

2

S'APPROPRIER | **TESTER**

A-H • • Stage 2 | Psychothérapie II & III

Avancement du projet de recherche A-H

É Méthodes de recherche II
cours intensif

Dépôt du projet de recherche É

Réussite de l'examen de synthèse
au plus tard décembre

3

INTÉGRER | **SYNTHÉTISER**

A-H • • Stage 3 | Évaluation Psychométrique
Systèmes Couple/Groupe

Collecte de données A-H

Avancement de la thèse

4 • 5 • 6

ÊTRE | **CRÉER ET TRANSFÉRER**

A-H • • Internat

Rédaction de la thèse É

Dépôt de la thèse
et soutenance de la thèse

Trimestre
Cours au choix

A : Automne
H : Hiver
É : Été

Arrimage entre les activités pédagogiques

Condition à remplir

Comité de thèse

Séminaire de mentorat

2 PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ET DES RESSOURCES

PERSONNES-RESSOURCES POUR LE CHEMINEMENT EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE ADULTE

Coresponsable des programmes de 3e cycle et responsable pédagogique des stages :

Audrey Brassard (poste 65276) et **Anne Brault-Labbé** (poste 62203)

- Responsable des internats : **à définir** (poste 62229)
- Coordonnatrice académique (3e cycle) : **Caroline Rouleau** (poste 63848)

> ***Bon à savoir!*** Vous avez une question? C'est la personne à contacter!
> coord.doc.psycho@usherbrooke.ca

- Secrétaire attitrée au programme de doctorat : **Julie Martin** (poste 63222)
- Secrétaire du CIPUS : Élizabeth Bédard (poste 63191)
- Commis aux études supérieures et à la recherche : Marie-Eve Robin (poste 62253)

Pour une question relative à un cours spécifique, s'adresser à la personne responsable du cours.

En cas d'incertitude sur la personne à contacter selon l'objet de votre demande, communiquer avec la secrétaire attitrée au programme de doctorat qui vous redirigera au besoin.

Professeur.e.s et leurs champs d'intérêt particuliers

Michaël Bégin Michael.Begin2@USherbrooke.ca poste 66742
Ses principaux intérêts portent sur la psychopathologie développementale : la maltraitance, les troubles de la personnalité, le trauma complexe, les difficultés relationnelles, les comportements destructeurs (automutilation, sexualité à risque); la transition à l'âge adulte, le développement identitaire; la psychothérapie psychodynamique.

Maryse Benoit Maryse.Benoit@USherbrooke.ca poste 63869
Ses deux principaux axes de recherche sont 1) l'adaptation des services psychothérapeutiques en contexte transculturel et 2) les répercussions de l'exposition à la violence et l'intervention en contexte post-traumatique. De manière plus spécifique, elle s'intéresse à l'évaluation de différentes modalités d'intervention offertes aux personnes immigrantes et réfugiées ayant subi la violence et des traumatismes sévères, ainsi qu'à l'étude des variables socioculturelles pouvant influencer la relation thérapeutique et la réponse au traitement lors d'un suivi psychothérapeutique en contexte interculturel. Elle s'intéresse également à des thématiques telles le traumatisme vicariant et la fatigue de compassion, la croissance post-traumatique et l'intervention par l'art. Au cours des dernières années, un troisième axe s'est ajouté à ses intérêts de recherche, soit l'intervention en contexte de polarisation sociale et auprès de personnes radicalisées.

Audrey Brassard Audrey.Brassard2@USherbrooke.ca poste 65276
Ses principaux intérêts portent sur le fonctionnement conjugal et sexuel chez l'adulte; l'attachement amoureux, la sexualité et les dysfonctions sexuelles chez les adultes; les facteurs de prédiction de la détresse et de la violence conjugale; la psychothérapie de couple; la transition à la parentalité et la fertilité.

Anne Brault-Labbé Anne.Brault-Labbé@USherbrooke.ca poste 62203
Au regard de la formation clinique, elle s'intéresse particulièrement à tout ce qui a trait aux aspects relationnels de la psychothérapie (p. ex., impasses, ruptures et réparations relationnelles; créativité

relationnelle; conscience réflexive et intersubjectivité). Dans ses activités de recherche, elle s'intéresse à des thèmes se rapportant à la psychologie existentielle (p.ex., deuil et maladie; appréhension de la mort; solitude existentielle; soutien à des populations directement touchées par des préoccupations et des enjeux existentiels). Plusieurs de ses travaux portent également sur des variables impliquées dans l'adaptation et la construction de sens face aux adversités existentielles, notamment l'engagement, la créativité, le contact avec la nature ainsi qu'avec les productions artistiques et culturelles. Plusieurs de ces thèmes convergeant vers celui de la douance, celui-ci constitue également un thème en développement dans son laboratoire.

Guylaine Côté Guylaine.Cote@USherbrooke.ca poste 62218
Ses intérêts de recherche portent principalement sur les thérapies cognitives et comportementales; la prévention, l'évaluation et le traitement des troubles anxieux et des troubles associés à l'anxiété; les thérapies cognitives comportementales classiques ainsi que celles basées sur l'acceptation et l'engagement et sur la régulation des émotions; les approches transdiagnostiques en thérapie cognitive comportementale; l'étude des mécanismes d'action thérapeutique des thérapies cognitives comportementales; la dissémination des traitements validés empiriquement.

Jean Descôteaux Jean.Descoteaux@USherbrooke.ca poste 63366
Ses champs d'intérêt touchent les fonctionnements intra et interpersonnels. Dans les deux cas, il tente d'approcher son objet d'étude selon de multiples perspectives : psychodynamique (p. ex., transfert, contre-transfert, structure de personnalité), cognitive (p. ex., régulation des émotions, motifs), et sociale (p. ex., traits de personnalité). Il s'intéresse enfin à ces processus tant dans des contextes « normaux » que pathologiques ou psychothérapeutiques.

Lise Gagnon Lise.Gagnon@USherbrooke.ca poste 65485 – 819-780-2220 poste 45322
Ses intérêts se situent dans la perspective de l'approche psychodynamique et de la neuropsychologie des émotions et les convergences entre psychothérapie et neurosciences (plus particulièrement dans le contexte des interventions auprès des personnes âgées atteintes ou non de troubles neurocognitifs).

Patrick Gosselin Patrick.Gosselin@USherbrooke.ca poste 63811
Ses principales recherches abordent la compréhension, la prévention et le traitement psychologique des inquiétudes excessives et des troubles anxieux. Il étudie notamment les vulnérabilités psychologiques prédisposant à ces problématiques. Ses principaux projets de recherche portent sur (a) le traitement du trouble d'anxiété généralisée chez les enfants, les adultes et les aînés, (b) le traitement des inquiétudes excessives et de l'anxiété durant la période périnatale (durant la grossesse et en postpartum) et (c) le développement et le rôle de l'intolérance à l'incertitude. Il réalise aussi quelques travaux en lien avec la réalité virtuelle et la cyberpsychologie.

Olivier Laverdière Olivier.Laverdiere@usherbrooke.ca poste 65568
Ses intérêts de recherche portent principalement sur la psychométrie et la psychothérapie. Il mène des travaux sur les différentes dimensions du fonctionnement psychologique (régulation des affects, relations interpersonnelles, attachement mentalisation, etc.) associées à la personnalité, tant normale que pathologique. Il s'intéresse également à la psychothérapie psychodynamique, notamment aux facteurs qui influencent son déroulement (transfert et contre-transfert, relations d'objet, alliance thérapeutique, etc.).

Dominique Lorrain Dominique.Lorrain@USherbrooke.ca poste 61039 – 819-780-2220 poste 45295
Ses champs d'intérêts en recherche s'inscrivent principalement dans le courant de l'approche cognitive comportementale et portent plus spécifiquement sur les cognitions et la mémoire, de même que sur les processus attentionnels, l'immersion sensorielle, les troubles de vigilance et du sommeil ainsi que sur la détresse psychologique.

Alfonso Santarpia Alfonso.Santarpia@USherbrooke.ca poste 62225
Ses recherches s'inscrivent dans une approche d'orientation humaniste/existentielle. Elles se développent en trois axes :
Axe 1. Les interventions par l'art dans des contexte de crise;
Axe 2. Les expériences thérapeutiques dans le cadre des pratiques religieuses et spirituelles;
Axe 3. Les représentations et les expériences du corps dans le champ de la psychopathologie et de la psychothérapie.

MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE GESTION DES PROGRAMMES ET DE L'ÉQUIPE PROFESSORALE

FONCTION	NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE	COORDONNÉES
Direction du Département	Philippe Longpré	819-821-8000, poste 66530 Philippe.Longpre@USherbrooke.ca
Coresponsables des programmes de 3e cycle		
Psychologie clinique adulte	Audrey Brassard & Anne Brault-Labbé	819-821-8000, poste 65276 Audrey.Brassard2@USherbrooke.ca 819-821-8000, poste 62203 Anne.Brault-Labbé@USherbrooke.ca
Psychologie clinique de l'enfant, de l'adolescent et des parents	Véronique Parent	450-463-1835, poste 61616 Veronique.Parent3@USherbrooke.ca
Psychologie du travail et des organisations	Marie-Claude Lallier-Beaudoin & Irène Samson	819-821-8000, poste 63791 Marie-Claude.Lallier-Beaudoin@USherbrooke.ca 819-821-8000, poste 62215 Irene.Samson@USherbrooke.ca
Coordonnatrice académique des programmes de 3e cycle	Caroline Rouleau	819-821-8000, poste 63848 coord.doc.psycho@USherbrooke.ca
Responsable des internats	À venir	819-821-8000, poste 62229 à venir
Secrétaire attitrée aux programmes de doctorat	Julie Martin	819-821-7222 psychologie@USherbrooke.ca
Secrétaire du CIPUS	Élizabeth Bédard	819-821-8000, poste 63191 elizabeth.bedard@USherbrooke.ca
Commis aux études supérieures et à la recherche	Marie-Eve Robin	819-821-8000, poste 62253 Marie-Eve.Robin@USherbrooke.ca
Membres de l'équipe professorale	cliquer **ici** pour consulter la page de chaque membre de l'équipe!	

Pour retourner à la Table des matières, cliquer ici

PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES COHORTES 😊

ÉTUDIANT.E.S EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE ADULTE

COHORTE 2022-2026

Kawssar Arjouche
Audrey Bernie
Camille Castonguay
Marie-Ève Fortier
Jacob Gagnon-Tremblay
Érika Gauthier
Rosemarie Lambert
Arnaud Lapierre-Bédard (ph.D.)
Juliette Morin (Ph.D.)
Marie-Kristine Morin
Andréa Rajotte
Carole-Anne Rancourt (Ph.D.)
Renée Roy
Polina Titova
Marie Tougne
Judy Wester

COHORTE 2021-2025

Michaëlla Anctil
Ariane Audet (Ph.D.-RI)
Julie Boivin
Julie Bouchard
Martine Bryar-Lagacé
Olivia Charest-Drapeau
Fanny Desbiens
Romane Duquette-Laplante (Ph.D.-RI)
Gregory Fortin-Vidah (Ph.D.-RI)
Ariane Freynet-Gagné (Ph.D.-RI)
Gabrielle Laurier
Sarah Maillé
Myriam Roy (Ph.D.-RI)
Sandra Tshilumba

COHORTE 2020-2024

Elisabeth Bergeron
Myrka Chubby-Boivin
Nolwenn Crozet (Ph.D.-RI)
Myriam Douadi
Alexandra Ghostine
Alexandra Girard
Kassandra Lachapelle
Audrey-Ann Lefebvre (Ph.D.-RI)
Belinda Mokri
Azalée Mongrain-McNally
Pénélope-Anne Painchaud-Bouchard
Mathilde Savard
Audrey Savignac
Janina Sochaczewski

COHORTE 2019–2023

Isabelle Boutin-Delisle
Mallorie Brisson (Ph.D.-RI)
Aurélie Claing (Ph.D.-RI)
Gabrielle Cloutier
Anne-Sophie Gingras (Ph.D.-RI)
Éloïse Guillemette
Joanna Maria Kowalczyk
Stéphanie Monet
Alexis Perrot
Émilie Pigeon-Moreau
Joanie Poirier (Ph.D.-RI)
Corinne Talbot
Émilie Tassé (Ph.D.-RI)

Pour avoir l'adresse de courriel de ces personnes, il suffit de consulter le bottin sur le site web de l'Université : www.usherbrooke.ca/bottin/

ÉTUDIANT.E.S EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE DE L'ENFANT, DE L'ADOLESCENT ET DES PARENTS

COHORTE 2022-2026

Nabil Bettira
Nicholas Carrier
Vickie Ann Claveau
Sophie-Catherine Dick
Céline Faucher
Laurie-Anne Gauthier (Ph.D.)
Caroline Jubinville
Catherine Lévesque-Sauvé
Tamara Machado Da Silva
Émilie Esther Maldonado-Lannes
Marina Moënner
Victoria Videira

COHORTE 2021-2025

Fanny Bellavance
Rachelle Bergeron
Jessica Duclos
Meagan Forest-Dionne
Juliette François-Sévigny (Ph.D,-RI)
Alice Giroux
Maggie Laguë
Jérémie Legault-Dupuis
Cédric Leroux-Boisvert
Alexandra Pinsonneault (Ph.D)
Gabrielle St-Pierre
Eric Wong

COHORTE 2020-2024

Gabrielle Bouchard
Emilie Boucher
Orly Dayan
Sarine Demirjian
Tania Fruchier (Ph.D.-RI)
Anne-Laurence Gagné (Ph.D.-RI)
Alexandrine Gauthier
Sam Harrisson (Ph.D.-RI)
Léa-Maude Juteau
Amélie Landry
Justine Roberge
Claudie Robert-Robitaille
Éléa Laétitia Savard
Gabrielle Tessier

COHORTE 2019–2023

Antoine Asselin
Béatrice Côté
Anne-Sophie Dorion (Ph.D.-RI)
Anne Dumont-Lévesque
Sandrine Hansen-Jaumard
Isabelle Houvenaghel
Lorie-Anne Jeffrey
Jessica Lalande
Gabrielle Lelièvre
Karine Lepage-Martel
Mélina Morin
Zena Nassar
Valérie Parr
Sandrine Simard

Pour avoir l'adresse de courriel de ces personnes, il suffit de consulter le bottin sur le site web de l'Université : www.usherbrooke.ca/bottin/

ÉTUDIANT.E.S EN PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS

COHORTE 2022-2026

Virginie Bédard (Ph.D.)
Liliane Bruneau
Zoé Crête
Sophie Duquette-Barcarolo
Julia Kack
Marina Karan
Pierre-Yves Kusion
Maïka Lammequin
Lian Medeiros-Robitaille
Ana Luisa Nightingale Castillo (Ph.D.)

COHORTE 2021-2025

Émilie Dionne
Alexandrine Dupuis
Jean-François Gagnon (Ph.D-RI)
Ophélie Larocque (Ph.D-RI)
Jacinthe Lavoie-Tremblay
Jacques Leroux
Alexia-Maria Morena
Pier-Olivier Paradis (Ph.D-RI)
Anne-Marie Prévost

COHORTE 2020-2024

Raphaëlle Berthiaume
Félix-Antoine Desruisseaux
Marie-Laurence Génier
Jonathan Jalbert
Marie Christine MacKay
Kelly Ouellet
Gabrielle Rosa
Guillaume Voyer

COHORTE 2019–2023

Charlotte Castonguay-Gagnon
Jeanne Courtemanche
Fida Douiri (Ph.D-RI)
Marc-Antoine Gagnon
Rachel Guertin (Ph.D)
Megan Hackel (Ph.D)
Félix-Étienne Leduc (Ph.D-RI)
Krystel Libert-Morneau (Ph.D-RI)
Lauriane Maheu (Ph.D)

Pour avoir l'adresse de courriel de ces personnes, consulter le bottin sur le site Internet de l'Université : www.usherbrooke.ca/bottin/

APERÇU DE QUELQUES-UNES DES RESSOURCES À VOTRE DISPOSITION

Ressources en psychothérapie

En tant qu'étudiant.e.s de l'Université de Sherbrooke, vous avez accès au Service de psychologie de l'Université : www.usherbrooke.ca/etudiants/sante-et-aide-a-la-personne/psychologie.

Bon à savoir! En raison du travail d'introspection réalisé durant le doctorat, il arrive fréquemment que les activités pédagogiques (p. ex., stages, internat, cours) mettent en évidence des besoins personnels qui interfèrent avec le développement professionnel de l'étudiant.e. Dans ce genre de situations, la personne responsable de l'activité pédagogique en discute avec l'étudiant.e afin de le ou la « référer à des personnes susceptibles de l'aider sur le plan personnel » (Psychologie Québec, 2005, p. 12). Dans une publication[14] balisant les pratiques de supervision, l'Ordre apporte une nuance importante à prendre en considération dans l'accompagnement des doctorant.e.s : « il peut donc être pertinent de reconnaître le vécu émotionnel du supervisé, sans toutefois y travailler, afin de l'aider à différencier son propre vécu de celui du client. Il faut être conscient du risque de glissement que cela comporte : le superviseur ne doit pas agir comme un psychothérapeute » (OPQ, 2019, p. 19). Pour éviter tout conflit de rôles contrevenant au code de déontologie[15], chaque membre de l'équipe enseignante (p. ex., superviseur.e, professeur.e) veille à maintenir une frontière claire entre la formation doctorale et la psychothérapie.

Services à la vie étudiante SVE

Voici les principales ressources offertes (pour plus d'info : https://www.usherbrooke.ca/etudiants/) :

- Service de psychologie et d'orientation
- Services à la clé
- Soutien/financement des activités étudiantes
- Aide financière
- Service de santé

Service des bibliothèques

- www.usherbrooke.ca/biblio/

[14] Pour télécharger le document produit par l'OPQ, cliquer ici

[15] Pour accéder au code de déontologie des psychologues, cliquer ici

3 RÈGLEMENTS ET PROCÉDURES UTILES À CONNAÎTRE

DIVERS RÈGLEMENTS UTILES EN FONCTION DE THÉMATIQUES VARIÉES

THÉMATIQUES	RÈGLEMENT DES ÉTUDES	RÈGLEMENT FACULTAIRE
Droits et responsabilités des étudiant.e.s *(p. ex., ombudsman | inclusion | déclaration)*	● (infos générales, cliquer ici déclaration complète, cliquer ici)	
Propriété intellectuelle *(p. ex., protection de la propriété des étudiant.e.s)*	● (politique complète, cliquer ici)	
Qualité de la formation *(p. ex., principes de promotion de la qualité | responsabilités des différentes parties | évaluation de l'enseignement)*	● (politique complète, cliquer ici)	● (règlement facultaire, cliquer ici)
Intégrité intellectuelle *(p. ex., plagiat et autres délits | sanction disciplinaire)*	● (article 9, cliquer ici)	● (outils et ressources, cliquer ici)
Conditions de poursuite d'un programme d'études de 3e cycle *(p. ex., conditions d'admission | exigences | motifs d'exclusion)*	● (article 3.1.3.5, cliquer ici)	● (chapitre 3.1.3.5, cliquer ici)
Évaluation des apprentissages *(p. ex., modalités d'évaluation | révision de notes| production de fin d'études | rétroaction)*	● (articles 4.5.1 et 4.5.2, cliquer ici)	● (politique complète, cliquer ici)
Examen général ou de synthèse *(p. ex., description de l'évaluation | délais prescrits | composition du jury | décisions possibles)*	● (article 4.4.1.1, cliquer ici et article 4.5.2.3, cliquer ici)	● (chapitre 4.4.1.2 et chapitre 4.5.2.3, cliquer ici)
Production de fin d'études *(p. ex., mémoire doctoral | thèse | production par articles)*	● (article 4.4.1.2, cliquer ici et article 4.5.2.3, cliquer ici)	● (chapitre 4.4.1.2 et chapitre 4.5.2.3, cliquer ici)
Stages et internats *(p. ex., conséquences de l'échec à un stage ou à l'internat | règles d'attribution des milieux | balises entourant l'interruption)*	● (article 4.4.2.2, cliquer ici)	● (chapitre 4.4.2.2, cliquer ici)
Respect des échéances *(p. ex., plan de cours | demande de délai | preuve à fournir)*	● (article 4.5.1, cliquer ici)	● (chapitre 4.5.1.2, cliquer ici)
Interruption des études au 3e cycle *(p. ex., maladie | congé parental | durée)*	● (article 3.1.1.1.0, cliquer ici)	● (démarche à suivre, cliquer ici)
Connaissance de la langue *(p. ex., exigences relatives à la langue française | évaluation de la qualité)*	● (article 6.3, cliquer ici et politique complète, cliquer ici)	● (chapitre 6, cliquer ici)
Reconnaissance des acquis *(p. ex., constitution du dossier | traitement de la demande | coûts)*	● (politique complète, cliquer ici)	● (règlement facultaire, cliquer ici)

Pour retourner à la Table des matières, cliquer ici

PROCÉDURES UTILES À CONNAÎTRE!

Besoin d'un délai?

Marche à suivre pour déposer une demande informelle de délai

- Informer la personne responsable de l'activité pédagogique des raisons de son absence ou de son incapacité à respecter les délais avant la date de l'évaluation ou de remise du travail
- Fournir les pièces requises pour justifier la demande de délai
  - Délai maximal de 2 semaines pour remettre les pièces justificatives

Demande formelle de délai

- Si le délai demandé dépasse la date de fin du trimestre
  - Remplir le formulaire prévu à cet effet (cliquer ici pour le télécharger)
- Acheminer directement la demande au secrétariat des études supérieures
  - Écrire à Marie-Eve Robin (etudes.sup.psychologie@groupes.usherbrooke.ca)
- La mention IN (incomplet) sera alors inscrite sur le relevé de notes de l'étudiant.e

Demande de révision de notes

- Suivre la procédure décrite dans le Règlement des études (article 4.5.1.5, cliquer ici)
- Acheminer directement la demande au secrétariat des études supérieures
  - Écrire à Marie-Eve Robin (etudes.sup.psychologie@groupes.usherbrooke.ca)

Demande d'interruption d'études

- Discuter de la situation avec la co-responsable pédagogique (volet académique)
  - Contacter Audrey Brassard (Audrey.Brassard2@USherbrooke.ca)
- Formuler une demande écrite à l'adjointe à la direction aux études supérieures
  - Écrire à Eugénie Dostie-Goulet (Eugenie.Dostie-Goulet@USherbrooke.ca)
  - Joindre une preuve justificative (p. ex., billet médical)

Important! La personne qui interrompt ses études sans autorisation ou qui excède la période autorisée (16 mois) doit soumettre une nouvelle demande d'admission, selon les dates habituelles (1er février), si elle souhaite réintégrer le programme (article 3.1.1.10 du Règlement des études).

Ce que peut faire un.e étudiant.e qui se sent lésé.e dans ses droits

- L'étudiant.e peut exercer en tout moment son droit de recours auprès de la personne mandatée par l'Université pour protéger les droits des étudiant.e.s : www.usherbrooke.ca/ombudsman.

4 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES PROGRAMMES

PSY DE DEMAIN

Intervenir dans un

CONTEXTE DE COMPLEXITÉ CROISSANTE

Avancées technologiques

Intelligence artificielle | Travail à l'ère numérique et accélération du rythme | Télépratique et enjeux éthiques associés

Changements sociaux

Vieillissement de la population | Diminution et transformation de la main-d'œuvre | Diversité culturelle, de genre, identitaire | Augmentation de la prescription de médicaments

Enjeux environnementaux

Incertitude | Rareté des ressources | Éco-anxiété

Prendre soin de son

BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE

Importance primordiale des facteurs de protection pour soi | Impératif de l'équilibre de vie

Acquérir des

COMPÉTENCES CLÉS

Polyvalence | Adaptabilité | Capacité à mettre à jour ses connaissances | Esprit critique | Capacité à collaborer au sein d'équipes interdisciplinaires | Pensée réflexive | Compassion envers soi

Répondre à la

DEMANDE GRANDISSANTE

Clientèles de plus en plus diversifiées et jeunes | Augmentation des troubles mentaux sévères | Tâches administratives (p. ex., rapports)

Valeur ajoutée du psychologue

Par rapport aux autres professionnels et aux avancées technologiques | Respect de l'autonomie professionnelle et du champ de compétences

Réclamer la

RECONNAISSANCE DE LA PROFESSION

Influence à exercer pour une allocation équitable des ressources

Accessibilité aux soins | Temps suffisant pour offrir des services de qualité et appropriés | Juste rémunération | Soutien financier pour la formation continue

CMEO, 2020

EXIGENCES PARTICULIÈRES POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME | D. Ps.

- Avoir réussi l'examen général au plus tard à la fin du 4e trimestre de scolarité; seul un cas de force majeure ou l'ajournement de l'examen général permettent de repousser cette échéance
- Avoir fait le dépôt initial du mémoire doctoral au plus tard à la fin du 9e trimestre du programme afin d'obtenir l'autorisation de débuter l'internat (c.-à-d., la dernière activité à réaliser pour terminer le programme); seul le cas de force majeure permet de repousser cette échéance

EXIGENCES PARTICULIÈRES POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME | Ph. D.

- Avoir réussi l'examen synthèse au plus tard à la fin du 7e trimestre de scolarité; seul le cas de force majeure ou l'ajournement de l'examen synthèse permettent de repousser cette échéance

SÉMINAIRES DE MENTORAT | D. Ps. et Ph. D.

- Cibles de formation
  - Engager des discussions constructives avec les pairs sur les défis, obstacles, stratégies et conditions facilitantes quant à la mise en œuvre de la démarche scientifique dans le cadre du parcours professionnel. Faire une présentation orale et publique de l'avancement de chacune des étapes de réalisation de la production de fin d'études
- Déroulement
  - 7 activités de 3 heures réparties durant les 3 premières années de formation
  - Animation faite par un membre de l'équipe enseignante

COMITÉ DE THÈSE | Ph. D.

- Intention pédagogique
  - Soutenir la ou le doctorant.e dans la réalisation de son projet de recherche
  - Assurer la cohérence du parcours de l'étudiant.e
  - Veiller à ce que le projet de recherche respecte les critères d'évaluation et de scientificité en termes de pertinence, d'originalité et d'envergure
  - Favoriser la progression du ou de la doctorant.e (p. ex., proposer des modifications à apporter au projet pour des raisons de faisabilité, contribuer à l'élaboration d'objectifs à atteindre)
  - Donner son accord pour le dépôt de la thèse
- Composition du comité de thèse
  - 3 professeur.e.s[16]
    - Directeur ou directrice de recherche (et codirectrice ou codirecteur, s'il y a lieu)
    - 1 professeur.e interne (membre du Département)
    - 1 professeur.e externe ou interne
- Critères d'admissibilité à titre de membre du comité de thèse
  - Œuvrer dans un domaine de spécialité compatible avec l'objet de recherche ou la méthode retenue par l'étudiant.e
  - Détenir un Ph. D.
  - Posséder l'expertise nécessaire à l'encadrement d'un processus de recherche
  - S'engager à prendre part aux rencontres du comité

[16] Outre les professeur.e.s d'université, d'autres professionnel.le.s sont également admissibles dans la mesure où les 4 critères présentés ci-dessus sont respectés. À titre d'exemple, des chercheur.e.s d'institut public ou privé, des professionnel.le.s de recherche, ou de professeur.e.s travaillant au sein d'institution non universitaire peuvent être admissibles.

- Déroulement
    - Minimum de 5 rencontres réparties durant les 5 premières années de formation (se référer au schéma du parcours de formation spécifique au Ph. D.)
    - Planification et organisation des rencontres faites par la ou le doctorant.e

THÈSE | Ph. D.

- La thèse exigée dans le cadre du programme de Ph. D. RI compte 47 crédits.
- Elle vise à apporter une contribution originale et significative au développement des connaissances scientifiques utiles à la pratique de la psychologie par la réalisation et la diffusion des résultats d'une recherche empirique.
- En plus du document écrit à produire, la thèse est présentée à l'oral et fait l'objet d'une évaluation lors de la soutenance publique réalisée devant les membres du jury.

5 DESCRIPTION DE L'EXAMEN DE SYNTHÈSE • Ph. D.

EXAMEN DE SYNTHÈSE | Informations générales • Ph. D.

L'évaluation de l'examen de synthèse prend en compte les deux parties suivantes :

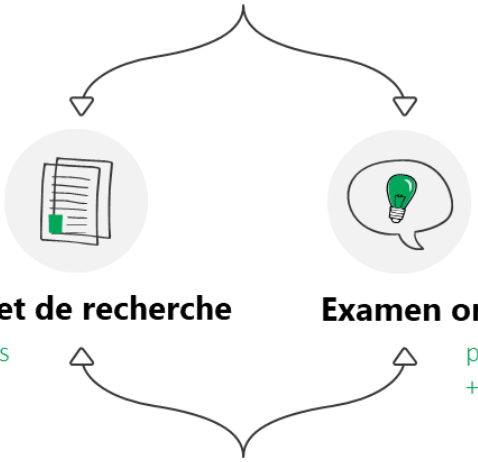

Projet de recherche

entre 25 et 35 pages

Examen oral

présentation orale de 20 min
+ période de questions

DÉCISION (réussite, ajournement, échec)
repose sur l'**appréciation générale** des deux parties de l'examen et ne correspond pas à un calcul sommatif des critères d'évaluation

EXAMEN DE SYNTHÈSE | Vue d'ensemble de la procédure • Ph. D.

	Former le comité	Déposer le projet	Consulter le projet	Réaliser l'examen oral	Transmettre le résultat
responsables	Doctorant.e et directeur/directrice de recherche	Doctorant.e	Chaque membre du comité	Doctorant.e	Président.e du comité
directives	3 professeur.e.s, dont : - 1 président.e (à désigner) - 1 professeur.e externe (préférablement) - directeur/directrice de recherche	Autorisation du/de la directeur/directrice de recherche	Appréciation en fonction des critères établis	Animation faite par le/la président.e du comité	2 formulaires à remplir par le/la président.e de façon concertée avec les membres du comité
modalité	Formulaire à remplir par les membres du comité directeur/directrice en fait la demande à la faculté	Par courriel à psychologie@usherbrooke.ca secrétariat de la faculté directeur/directrice en cc	Aucun rapport à remettre	En personne ou en ligne au choix du comité	Formulaires à transmettre par le/la président.e
échéance	Début de l'automne de la 2e année (au plus tard)	Automne de la 3e année (au plus tard)	Avant l'examen oral	Automne de la 3e année (au plus tard)	Après l'examen oral

Pour retourner à la Table des matières, cliquer ici

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN ORAL • Ph. D.

01	Présentation orale	**Prise en charge par le/la doctorant.e** 1. Contenu : question de recherche avec appuis théoriques et empiriques + méthode + retombées 2. Support visuel : format au choix de l'étudiant.e	**20 min** enregistrée
02	Période de questions	**Nombre illimité de questions parmi les thèmes suivants** 1. Cadre conceptuel 2. Méthode 3. Retombées anticipées	**20-30 min** env. enregistrée
03	Délibération du jury	**Grille à remplir** 1. Cases à cocher en fonction des critères d'évaluation 2. Résumé des principales forces et opportunités d'amélioration	**15-30 min**
04	Annonce du résultat	**Décision à transmettre parmi les possibilités suivantes** 1. Réussite 2. Ajournement 3. Échec + **Rétroaction** résumé des principales forces et opportunités d'amélioration	**15 min**

EXAMEN ORAL | Rôles du/de la président.e • Ph. D.

AVANT l'examen oral tous les membres du comité	▪ Consulter le projet de recherche de l'étudiant.e pour faire une appréciation personnelle du contenu écrit ▪ Aucun rapport à écrire ni à transmettre à l'étudiant.e
PENDANT l'examen oral	▪ Animer le début de la rencontre : présentation des personnes présentes, rappel de l'objectif et du déroulement de l'examen oral ▪ Faire l'enregistrement de l'examen oral ▪ Chronométrer le temps de la présentation orale ▪ Coordonner les échanges de paroles
durant la **DÉLIBÉRATION**	▪ Remplir les formulaires en recueillant l'avis de chaque membre du comité ▪ Coordonner les échanges de paroles
lors de l'annonce du **RÉSULTAT**	▪ Communiquer la décision ▪ Fournir le résumé des principales forces et opportunités d'amélioration ▪ Transmettre par courriel à l'étudiant.e une copie du formulaire d'évaluation

Pour retourner à la Table des matières, cliquer ici

PROCÉDURE DE TRANSFERT DU D. Ps. AU Ph. D. RI

Les étudiant.e.s qui en sont à leurs 2 premières années d'inscription au programme de D.Ps. offert par le Département de psychologie de l'Université de Sherbrooke peuvent faire une demande de transfert vers le Ph. D. RI. Cette demande doit être acheminée par courriel au secrétariat du Département et à la personne responsable des programmes de 3e cycle du cheminement. Les documents suivants, en format électronique, doivent être joints au courriel :

- Lettre d'acceptation d'un.e professeur.e du Département à diriger les travaux de thèse dans le cadre du Ph. D. RI
- Texte d'une page décrivant les intérêts/projet de recherche ainsi que la justification du directeur ou de la directrice de recherche
- Curriculum vitae incluant les expériences liées à la recherche, celles-ci devant être validées par la personne qui a encadré les travaux (signature ou lettre)
- Liste de 3 répondant.e.s avec les titres et coordonnées
- Relevés de notes du baccalauréat en psychologie, du D.Ps., ainsi que de tout autre diplôme pertinent

Si le dossier est jugé recevable, la candidate ou le candidat sera invité.e à une entrevue menée par deux professeur.e.s du Département ayant pour objectif principal de vérifier les points suivants (puisque la personne a déjà été acceptée au D.Ps., l'entretien ne porte pas sur les aspects liés aux compétences professionnelles en termes d'évaluation et d'intervention) :

- Connaissance de la nature d'un Ph. D.
- Motivation envers le programme
- Expériences préalables appuyant la candidature
- Caractéristiques personnelles requises
- Arrimage avec le directeur ou la directrice de recherche

Si la candidature est retenue, le transfert au Ph. D. RI deviendra effectif à la prochaine session de cours.

6 NOTES DIVERSES

RÉSULTATS ACADÉMIQUES COMMUNIQUÉS SOUS FORME DE COTES

Le tableau qui suit regroupe les balises utilisées pour convertir les cotes en pourcentage.

ÉCHELLE DE L'UNIVERSITÉ (COTES)	RÉSULTATS EN %
A+ (4,3)	91,5 – 100
A (4,0)	88,5 – 91,4
A– (3,7)	84,5 – 88,4
B+ (3,3)	81,5 – 84,4
B (3,0)	77,5 – 81,4
B– (2,7)	74,5 – 77,4
C+ (2,3)	70,5 – 74,4
C (2,0)	67,5 – 70,4
C– (1,7)	63,5 – 67,4
D+ (1,3)	60,5 – 63,4
D (1,0)	57 – 60,4
E (0)	Inférieur à 57

ABSENCE PROLONGÉE ET NON PLANIFIÉE DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR DE RECHERCHE

En cas d'absence prolongée et non planifiée de la part de votre directrice ou directeur de recherche, nous vous invitons à contacter Fanie afin que des mesures transitoires soient mises en place le plus rapidement possible. Nous souhaitons ainsi nous assurer que vous recevrez un encadrement continu tout au long de votre processus de recherche.

LA PARTICIPATION AUX RENCONTRES DE SUPERVISION

La participation aux rencontres de supervision est OBLIGATOIRE. Toute étudiant.e qui manquerait à sa responsabilité de participer activement aux rencontres de supervision, sans justification jugée valable pour une situation donnée, pourrait voir une note disciplinaire inscrite à son dossier.

LA CONFIDENTIALITÉ DES RENCONTRES DE SUPERVISION

La personne qui supervise une ou un stagiaire a les mêmes obligations déontologiques en regard du secret professionnel. Elle n'a pas le droit de briser le secret professionnel à propos du contenu des rencontres. Toutefois, tel que précisé par l'Ordre des Psychologues du Québec (Psychologie Québec, mai 2005, p. 12), l'obligation de confidentialité peut avoir des limites. La responsabilité de la personne qui assure la supervision peut l'amener à transmettre de l'information à un responsable universitaire.

Il est donc nécessaire de comprendre que le contenu de vos échanges avec votre superviseure ou superviseur pourra être dévoilé à des collègues et/ou responsables de votre parcours de formation, et ce, dans le meilleur intérêt de votre formation, des partenaires, des clients et de la profession. Il importe en effet de comprendre que le Département de psychologie porte la responsabilité de la qualité des apprentissages, de la qualité des interventions faites par les stagiaires et internes, ainsi que des standards professionnels des personnes qui accèdent à l'OPQ avec un diplôme décerné par l'Université de Sherbrooke. Aussi, si une superviseure ou un superviseur juge à propos d'échanger avec des collègues et/ou responsables de votre parcours de formation au sujet d'une ou d'un stagiaire ou interne, ou d'une situation particulière, elle ou il doit le faire.

Dans le cadre des supervisions groupales ou des cours, les stagiaires et internes doivent tous s'engager à respecter le caractère confidentiel des échanges cliniques.

LA PRÉSENCE AUX ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Il est attendu de chacune et chacun une participation active à toutes les activités pédagogiques. D'une part, cela relève d'un engagement à l'égard de ses consœurs et confrères et, d'autre part, il est considéré que la participation aux activités est porteuse d'apprentissages. L'évaluation académique ne peut rendre compte de tout dans le développement des attitudes et comportements inhérents à la compétence d'une professionnelle ou d'un professionnel. Ainsi, même si une personne réussit les épreuves visant à évaluer ses apprentissages et compétences, des absences répétées (voire même des retards répétés) aux activités pourraient compromettre la poursuite du programme. Toute personne-ressource qui le juge à propos doit informer la coresponsable des programmes du 3e cycle associé au cheminement des retards ou absences observés chez une étudiante ou un étudiant.

Dans l'éventualité d'une absence, l'étudiant.e est prié(e) d'en informer d'avance la personne-ressource, dans la mesure du possible. Dans l'impossibilité de prévenir la personne-ressource, l'étudiant.e doit la contacter le plus rapidement possible.

UTILISATION D'ORDINATEURS PORTABLES ET DE TELEPHONES INTELLIGENTS EN CLASSE

L'utilisation d'un ordinateur portable en classe n'est permise que pour la prise de notes, les activités demandées par l'enseignante ou l'enseignant à des fins pédagogiques et l'accès au site Moodle du cours. Toute autre utilisation (navigation web, communication entre étudiant.e.s, courriels, etc.) est interdite. Au même titre, l'utilisation de téléphones intelligents est interdite durant le cours. Les appareils doivent être éteints avant d'entrer en classe. Cette mesure vise à prévenir des situations nuisibles aux apprentissages ainsi qu'aux échanges et au climat de travail dans la classe durant le cours. Si cette situation devait se présenter, l'étudiant.e pourrait alors être invité à poursuivre sur-le-champ ses activités personnelles de communication à l'extérieur de la classe, et ce, pour le reste de la séance.

AUTRES LIENS UTILES

Horaires

- https://www.usherbrooke.ca/flsh/etudes/horaires-calendrier-facultaire-et-dates-limites/automne/psychologie
- https://www.usherbrooke.ca/flsh/etudes/horaires-calendrier-facultaire-et-dates-limites#c6573

Sites Internet internes

- Département de psychologie
  - https://www.usherbrooke.ca/psychologie/
- Faculté des lettres et des sciences humaines
  - https://www.usherbrooke.ca/flsh/

Formulaires

On vous demande de fournir un formulaire?

- Si la demande concerne votre production de fin d'études
  - Se connecter au Portait étudiant pour accéder à l'application GestForm (pour des captures d'écran du fonctionnement de GestForm, cliquer ici)

- Pour 99,99% des autres demandes 😊
  - Cliquer ici
  - Télécharger le formulaire demandé à partir de la page de la faculté (exemple ci-dessous)

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées.

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du *Règlement des études* (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);

b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);

c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;

d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;

e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;

f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;

[...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources

Document informatif V.3 (août 2017)

7 ANNEXE

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE
CHEMINEMENT CLINIQUE ADULTE (D.Ps.)

726-002

Faculté des lettres et sciences humaines
Département de psychologie, 3e cycle

ÉTABLISSEMENT DE PROGRAMME 2022-2026
Fiche en vigueur le 2022-07-11

Légende : ☐ Inscription ☒ Réussite

Activités pédagogiques requises (120 crédits)

ANNÉE 1 (28 crédits)							
SESSION 1 A-20_____ (19 crédits)							
PSR911	Vivre son parcours doctoral		1 cr.	PSY922	Psychopathologie		3 cr.
PSY903	Évaluation psychologique		3 cr.	PSY950	Stage 1 – psychothérapie (se poursuit à l'Hiver)		4 cr.
PSY905	Éthique et déontologie (se poursuit à l'Hiver)		3 cr.	PSY959	Relations interpersonnelles et autorégulation (se poursuit à l'Hiver)		2 cr.
PSY906	Stratégies thérapeutiques		3 cr.				
SESSION 2 H-20_____ (4 crédits)							
PSR991	Mémoire doctoral – Choix du sujet		1 cr.	PSY717 ou PSY918 ou PSY919	Approche humaniste Approche psychodynamique Approche cognitive comportementale		3 cr.
SESSION 3 E-20_____ (5 crédits)							
PSR912	Méthodes de recherche I		3 cr.	PSR992	Mémoire doctoral – Rédaction du projet		2 cr.
ANNÉE 2 (29 crédits)							
SESSION 4 A-20_____ (16 crédits)							
PSR993	Examen général : projet de mémoire doctoral		3 cr.	PSY951	Stage II – psychothérapie		4 cr.
PSY717 ou PSY918 ou PSY919	Approche humaniste Approche psychodynamique Approche cognitive comportementale		3 cr.	PSY956	Consultation		2 cr.
PSY873	Diversité et psychologie		2 cr.	PSY989	Séminaires cliniques (se poursuit à l'Hiver)		2 cr.
SESSION 5 H-20_____ (10 crédits)							
PSR994	Mémoire doctoral – Collecte de données		3 cr.	PSY965	Problématique I		1 cr.
PSY952	Stage III – psychothérapie		4 cr.	PSY986	Psychopharmacologie		2 cr.
SESSION 6 E-20_____ (3 crédits)							
PSR922	Méthodes de recherche II		3 cr.				
ANNÉE 3 (27 crédits)							
SESSION 7 A-20_____ (14 crédits)							
PSR995	Mémoire doctoral – Analyse et interprétation		6 cr.	PSY993 ou PSY994	Psychothérapie de groupe Psychothérapie de couple		2 cr.
PSR996	Mémoire doctoral – Rédaction		3 cr.	PSY996	Psychométrie		3 cr.
SESSION 8 H-20_____ (9 crédits)							
PSR997	Mémoire doctoral – Rédaction et révision		6 cr.	PSY995	Stage auprès des systèmes		2 cr.
PSY779	Stage – Évaluation psychométrique		1 cr.				
SESSION 9 E-20_____ (4 crédits)							
PSR998	Mémoire doctoral – Dépôt		3 cr.	PSY933	Modèle de supervision		1 cr.
ANNÉE 4 (36 crédits)							
SESSION 10 A-20_____ (9 crédits)							
PSY961	Internat I		9 cr.				
SESSION 11 H-20_____ (18 crédits)							
PSY962	Internat II		9 cr.	PSY963	Internat III		9 cr.
SESSION 12 E-20_____ (9 crédits)							
PSY964	Internat IV		9 cr.				

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE
CHEMINEMENT CLINIQUE ADULTE (Ph.D.)

736-000

Faculté des lettres et sciences humaines
Département de psychologie, 3e cycle

ÉTABLISSEMENT DE PROGRAMME 2022-2028
Fiche en vigueur le 2022-07-11

Légende : ☐ Inscription ☒ Réussite

Activités pédagogiques requises (120 crédits)							
ANNÉE 1 (26 crédits)							
SESSION 1 A-20_____ (19 crédits)							
PSR911	Vivre son parcours doctoral		1 cr.	PSY922	Psychopathologie		3 cr.
PSY903	Évaluation psychologique		3 cr.	PSY950	Stage 1 – psychothérapie (se poursuit à l'Hiver)		4 cr.
PSY905	Éthique et déontologie (se poursuit à l'Hiver)		3 cr.	PSY959	Relations interpersonnelles et autorégulation (se poursuit à l'Hiver)		2 cr.
PSY906	Stratégies thérapeutiques		3 cr.				
SESSION 2 H-20_____ (4 crédits)							
PSY717 PSY918 PSY919	Approche humaniste ou Approche psychodynamique ou Approche cognitive comportementale		3 cr.				
SESSION 3 E-20_____ (5 crédits)							
PSR900	Éthique de la recherche		1 cr.	PSR912	Méthodes de recherche I		3 cr.
ANNÉE 2 (29 crédits)							
SESSION 4 A-20_____ (16 crédits)							
PSY717 PSY918 PSY919	Approche humaniste ou Approche psychodynamique ou Approche cognitive comportementale		3 cr.	PSY956	Consultation		2 cr.
PSY873	Diversité et psychologie		2 cr.	PSY989	Séminaires cliniques (se poursuit à l'Hiver)		2 cr.
PSY951	Stage II – psychothérapie		4 cr.				
SESSION 5 H-20_____ (10 crédits)							
PSY952	Stage III – psychothérapie		4 cr.	PSY986	Psychopharmacologie		2 cr.
PSY965	Problématique I		1 cr.				
SESSION 6 E-20_____ (3 crédits)							
PSR901	Examen de synthèse		6 cr.	PSR922	Méthodes de recherche II		3 cr.
ANNÉE 3 (23 crédits)							
SESSION 7 A-20_____ (14 crédits)							
PSR902 ou PSR903	Méthodes quanti (été fin 3e – Psychoéduc) ou Méthodes quali (aut – École de gestion)		3 cr.	PSY993 ou PSY994	Psychothérapie de groupe Psychothérapie de couple		2 cr.
				PSY996	Psychométrie		3 cr.
SESSION 8 H-20_____ (9 crédits)							
PSY779	Stage – Évaluation psychométrique		1 cr.	PSY995	Stage auprès des systèmes		2 cr.
SESSION 9 E-20_____ (4 crédits)							
PSR905	Thèse : collecte de données		11 cré	PSY933	Modèle de supervision		1 cr.
ANNÉE 4 (48 crédits)*							
SESSION 10 A-20_____ (9 crédits)							
PSY961	Internat I		9 cr.				
SESSION 11 H-20_____ (18 crédits)							
PSY962	Internat II		9 cr.	PSY963	Internat III		9 cr.
SESSION 12 E-20_____ (9 crédits)							
PSR906	Thèse : analyse des données		12 cr	PSY964	Internat IV		9 cr.
ANNÉE 5 (12 crédits)							
SESSION 13 E-20_____ (9 crédits)							
PSR907	Thèse : Interprétation des résultats		12 cr.				
ANNÉE 6 (12 crédits)							
SESSION 14 E-20_____ (9 crédits)							
PSR908	Thèse : rédaction finale, dépôt et soutenance		12 cr.				

*L'internat peut être déplacé à l'Année 5 avec l'accord de la personne dirigeant les travaux de recherche

* L'internat peut être déplacé en 4e année, 5e année ou 6 année, conditionnellement à une entente préalable avec la personne assurant la direction de recherche et la personne responsable de la formation pratique.